



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTMAGNY  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

**Séance régulière** tenue le 4 mars 2024 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 19h00.

Sont présents :

M. Denis Laprise,  
M. Eric Talbot,  
M. Styves Laprise,  
M. Jean-Claude Giroux,  
M. Steeve Raby,

Sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présent : Monsieur Yves Bernard, directeur général/Greffier-Trésorier.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2024-03-01 : OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Steeve Raby, et résolu de demander au maire d'ouvrir la séance du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Monsieur Gilles Giroux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2024-03-02 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par Eric Talbot, appuyé par Denis Laprise, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2024.
4. Approbation des comptes
5. Approbation de paiements de factures
  - a) Inscription DG – Congrès ADMQ – Québec –1 153 \$ (Estimation)



- b) Facture – Agro-enviro-lab – 575,92 \$
  - c) Facture SM Eau-Expert – 1 725,54 \$
6. Correspondance
- a) Lettre des Mains Unies
  - b) Répartition de l'endettement – MRC de Bellechasse
7. Administratif
- a) Vente pour défaut de paiement de taxes – 2024
  - b) Résolution – Modification nom du responsable – Carte de crédit Desjardins – Approvisionnement
  - c) Résolution – Achat module CIM – Gestion municipale – portable
  - d) Information – Élection partielle – conseiller Siège numéro 1 – 5 mai 2024
8. Travaux publics
- a) Résolution - Demande au PAVL – Double vocation - 2024
  - b) Résolution – Embauche d'une ressource – Tonte du gazon terrains municipaux.
  - c) Demande employé municipal – Dédommagement pour achats de pneus
9. Incendie et sécurité
- a) Résolution – Adoption rapport sécurité incendie 2023
  - b) Résolution – Achats détecteurs de gaz
10. Eau potable
- a) Soumission pour compagnonnage – Opérateur/trice eau potable/eaux usées
  - b) Résolution – Embauche d'un opérateur/trice des eaux
  - c) Cadre financier – Embauche opérateur/trice eau potable
11. Eaux usées
- a) Résolution – Soumission AgroEnviroLab
12. Loisirs
- a) Résolution – Commandite - RocheFest 2024
  - b) Résolution – Feux d'artifices – Rochefest
  - c) Résolution – Renouvellement permis de cinéma
13. Parc des Appalaches
- a) Bois pour l'abri-feu
14. Héritage
- a) Information – Demande d'estimation de prix – Carnet santé Héritage
15. Résolutions diverses
- a) Résolution – Achat nouvelle cuisinière – soumission de Tardif électronique
  - b) Résolution – Modification DG – Registraire des entreprises
  - c) Résolution – Participation au 50<sup>e</sup> anniversaire Polyvalente St-Paul
  - d) Résolution – Commandite – Gala Méritas 2024
  - e) Résolution – Appui projet volet 3 FRR - St-Paul de Montminy - patinoire
  - f) Résolution – Fermeture guichet automatique Desjardins - Armagh
  - g) Résolution – Demande de plants d'arbres – AF2R
16. Varia
- a) Résilience communautaire – Mme Claire Ouellet



17. Période de questions

18. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### **3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 FÉVRIER 2024**

#### **2024-03-03 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 FÉVRIER 2024.**

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Éric Talbot, et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 4 février 2024.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **4- APPROBATION DES COMPTES**

#### **2024-03-04 : APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Steeve Raby et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 72 698,24 \$ qui incluent les salaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **5- APPROBATION DES COMPTES DU PAIEMENT DES FACTURES**

#### **2024-03-05 : APPROBATION PAIEMENT DE FACTURES**

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Steeve Raby et résolu d'allouer le montant de 1 153 \$ (estimation) pour la participation du directeur général au Congrès de l'ADMQ au mois de juin 2024.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **2024-03-06 : APPROBATION DE PAIEMENT DE FACTURE – AGRO-ENVIRO-LAB**

Il est proposé par Éric Talbot, appuyé par Steeve Raby, de procéder au paiement de 575,92 \$ pour services rendus par AGRO-ENVIRO-LAB.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

#### **2024-03-07 : APPROBATION DE PAIEMENT DE FACTURE – SM EAU-EXPERT**

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux, de procéder au paiement de 1 725,54 \$ pour services rendus par SM EAU-EXPERT.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents



Je, Yves Bernard, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées aux résolutions 2024-03-04, 2024-03-05, 2024-03-06 et 2024-03-07.

Yves Bernard, directeur général

## 6- CORRESPONDANCE

### a) Correspondance – Lettre des Mains Unies

La présidente des Mains Unies a acheminé aux membres du conseil municipal. Le comité souhaite remercier le conseil municipal pour le soutien au travail des Mains Unies (location de locaux à cout zéro et utilisation de l'infrastructure). Les membres du conseil prennent note des remerciements.

### b) Correspondance – Répartition de l'endettement – Ste-Euphémie – MRC de Bellechasse

Les membres du conseil prennent connaissance du document fourni par la MRC de Bellechasse concernant la part de l'endettement de notre municipalité en regard de la gestion des matières résiduelles. Le document est déposé en séance du conseil.

## 7- ADMINISTRATIF

### a) Vente pour non-paiement de taxes – 2024

Le directeur général fait état que pour l'année 2024, il n'y aura aucune vente d'immeubles pour non-paiement de taxes dans la municipalité.

### **2024-03-08        RÉSOLUTION MODIFIANT LE RESPONSABLE DE LA CARTE D'APPROVISIONNEMENT POUR LA MUNICIPALITÉ.**

Attendu que Yves Bernard est le directeur général de la municipalité avec tous les droits et responsabilités se rattachant à cette fonction;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Styves Laprise et résolu ce qui suit :

Qu'il soit le seul signataire autorisé pour les dépenses en lien avec l'utilisation de la carte « Approvisionnement ». En conséquence, il peut toute action nécessaire pour informer la Caisse Desjardins et mettre le dossier en conformité avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### **2024-03-09        RÉSOLUTION POUR ACHAT D'UN NOUVEAU MODULE CIM – PORTABLE**

Considérant que le système informatique de gestion municipale (CIM) constitue un logiciel central dans la gestion de la municipalité;

Considérant qu'une adjointe administrative travaille de façon quasi exclusive sur ce système car il est utilisé pour la gestion comptable;



Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Eric Talbot, et résolu d'autoriser la direction générale à procéder à l'achat d'un module de gestion municipal (CIM) afin de permettre de maximiser son utilisation par le directeur général et ses employé/e/s.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

d) Information – Élection partielle - conseiller/ère au siège numéro 1 – 5 mai 2024

Le directeur général informe les membres du conseil que le processus électoral afin de combler la vacance du siège numéro 1 au conseil débutera sous peu. L'élection partielle, s'il y a plus d'un/e candidat/e, se tiendra le dimanche 5 mai 2024.

## 8. TRAVAUX PUBLICS

### 2024-03-10 : RÉOLUTION POUR DEMANDE DE COMPENSATION EN LIEN AVEC LE PROGRAMME PAVL – CHEMIN DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères concernant l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud est en attente des informations des partenaires de l'industrie forestière et des transporteurs forestiers concernant le transport des produits forestiers, pour connaître le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre annuel de camions qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QUE suite à la limitation de poids du pont entre Armagh et St-Philémon, bien que le pont soit réparé, cela a entraîné une modification des habitudes des transporteurs qui continuent d'utiliser nos routes municipal;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route qui n'a pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2024 en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rang St-Joseph	3,09	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)
Route de la Station	3,79	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)
Rue Principale Ouest (Section entre Route de la Station et Route Sirois Sud)	0,62	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)
Rue Principale Ouest (section entre la limite de la municipalité d'Armagh et la route de la Station)	5,23	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)



Route Sirois Sud	4,29	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)
------------------	------	-------------------------------	-------------------

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jean-Claude Giroux, appuyé par M. Denis Laprise, il est résolu que le conseil municipal de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-sud demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 17,02 km

**2024-03-11 RÉSOLUTION POUR EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE POUR LA COUPE DU GAZON SUR LES TERRAINS MUNICIPAUX POUR L'ÉTÉ 2024**

Attendu que les terrains gazonnés municipaux doivent être entretenus durant la période estivale;

Attendu que l'employé municipal actuel ne peut répondre à la demande;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Steeve Raby, et résolu d'autoriser la direction générale à prendre action pour procéder à l'embauche d'une ressource pour effectuer la coupe du gazon durant la période estivale sur les terrains municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-03-11 : RÉSOLUTION POUR AUGMENTER MONTANT ACCORDÉ À L'EMPLOYÉ MUNICIPAL POUR L'UTILISATION DE SON VÉHICULE PERSONNEL DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS.**

Attendu que l'employé municipal utilise son véhicule personnel sur le territoire de la municipalité dans le cadre de ses fonctions de vérifications pour le maintien et les réparations des infrastructures routières et autres;

Attendu que le montant actuel nécessite une modification afin de refléter la réalité des dépenses encourus par l'employé municipal;

Il est proposé par Éric Talbot, appuyé par Styves Laprise, et résolu d'augmenter de 20 \$ son indemnité hebdomadaire pour l'utilisation de son véhicule.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2024-03-12 – RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LA MRC**

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de certaines actions prévues au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par leur MRC; ATTENDU QUE que la Loi sur la sécurité incendie indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activités faisant état de ces actions et le transmettre à la MRC; ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a conséquemment complété le dit rapport

En conséquence, il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Éric Talbot, et résolu d'adopter le Rapport d'activité annuel du Service de sécurité incendie présentant les actions réalisées pendant l'année 2023, en lien avec le Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par la MRC de Montmagny et applicable à la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud



Que le conseil municipal a pris connaissance des données du Rapport d'activité annuel de la sécurité incendie et qu'il l'adopte tel quel.

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny et au directeur du Service de la sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

#### **2024-03-13 : RÉOLUTION POUR L'ACHAT DE DÉTECTEURS DE GAZ -**

Attendu que la municipalité de Ste-Euphémie possède un service d'incendie actif;

Attendu que des instruments sont nécessaires pour permettre des interventions sécuritaires lors des événements requérant le service de protection contre les incendies;

Attendu que l'achat d'un détecteur de gaz représente un de ces instruments

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Denis Laprise d'autoriser la direction générale pour l'achat d'un détecteur de gaz pour l'employé des eaux ou les intervenants en sécurité incendie pour un montant maximal de 1 500 \$ excluant les taxes applicables.

De plus, il est donné pour mandat au directeur de sécurité incendie de la municipalité, M. Vincent Pelletier, d'élaborer une procédure pour l'usage du détecteur de gaz pour les espaces clos.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#### **10 – EAU POTABLE**

##### **a) Soumission pour compagnonnage – opérateur eau potable et eaux usées**

Une demande a été auprès de deux entreprises pour obtenir une estimation de prix en vue de l'accompagnement (compagnonnage) du futur employé opérateur eau potable et eaux usées. Nous sommes toujours en attente d'un retour à ce propos.

#### **2024-03-14 RÉOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE L'EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR D'EAU POTABLE – EAUX USÉES. PROJET DE MISE EN COMMUN DES MUNICIPALITÉS DE MONTMAGNY CENTRE**

Attendu que le besoin d'un opérateur/trice en eau potable-eau usées est une nécessité pour les municipalités du centre soit Ste-Apolline-de-Patton, Notre-Dame-du-Rosaire, St-Paul-de-Montminy et Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

Attendu que les municipalités se sont entendues pour mettre en commun des ressources financières pour embaucher un opérateur/trice et payer sa formation et son compagnonnage.

Il est proposé par Éric Talbot, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu que les membres du conseil autorise la direction générale a affiché le poste et de prendre action en vue de l'embauche d'un/e employé/e pour effectuer le travail comme opérateur de l'eau potable/eaux usées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents



## **11 – EAUX USÉES**

### **2024-03-15 RÉOLUTION POUR ACCEPTATION DE SOUMISSION DE AGROENVIROLAB – ANALYSES EAU POTABLE ET EAUX USÉES**

Attendu que la municipalité doit faire effectuer des analyses régulières d'échantillon d'eau potable et d'eaux usées;

Attendu que l'entreprise AgroEnvirolab effectue ces analyses de façon conforme et maintient un bon service avec la municipalité;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Styves Laprise; et résolu d'accepté l'offre de services AEL-2024-E102 de la compagnie AgroEnvirolab. Cette offre de service représente une augmentation de 5% en rapport de l'échelle tarifaire actuelle.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **12 - LOISIRS**

### **2024-03-16 : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ROCHEFEST**

Il est proposé par M. Styves Laprise, et appuyé par M. Steeve Raby, d'accepter la demande de contribution financière de la part des Loisirs de Ste-Euphémie pour le ROCHEFEST. Un montant de 500 \$ sera donc accordée

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### **2024-03-17 : RÉOLUTION POUR FEUX D'ARTIFICES – ACTIVITÉ DU ROCHEFEST**

Attendu que le ROCHEFEST est une activité qui permet aux résidents/tes de la municipalité de socialiser et d'échanger;

Attendu que le comité de Loisirs a demandé la permission pour la tenue de feux d'artifices lors de cette activité;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Styves Laprise; d'accorder la permission au comité des Loisirs de procéder à la tenue de feux d'artifices dans la mesure où cette activité ne contrevient pas aux directives provinciales en vigueur lors de la tenue de l'événement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### **2024-03-18 RÉOLUTION POUR RENOUVELLEMENT – PERMIS DE CINEMA**

Il est proposé par Éric Talbot, appuyé par Jean-Claude Giroux, de renouveler pour la prochaine année financière le permis pour la tenue de séances de cinéma. Le montant du renouvellement se chiffre à 70,25 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

## **13 - PARC DES APPALACHES**

a) Bois – Abri-feu



Suite à une demande de la part de la directrice du Parc des Appalaches, nous demanderons à notre employé municipal de mettre dans l'abri-feu du bois de chauffage afin de permettre aux visiteurs utiliser le foyer/poêle à bois.

#### **14. HÉRITAGE**

##### a) Information pour demande d'estimation de prix – Carnet de santé de l'Héritage

Les membres du conseil discutent de la possibilité d'effectuer un carnet de santé pour le bâtiment de l'Héritage. Ils affichent un consensus concernant la nécessité d'évaluer adéquatement la situation à l'égard du bâtiment afin de prendre les décisions les plus judicieuses. La direction générale effectuera des démarches exploratoires afin d'obtenir une estimation de prix pour cet exercice ainsi que pour son financement.

#### **15. RÉOLUTIONS DIVERSES**

##### **2024-03-19 RÉOLUTION POUR ACHAT DE CUISINIÈRE – SOUMISSION DE TARDIF ÉLECTRONIQUE**

Attendu que la salle communautaire du Complexe municipal possède une cuisine fonctionnelle et utilisés par les organismes communautaires de la municipalité;

Attendu que la cuisinière actuelle présente des problèmes électriques et qu'elle est assez vieille (plus de 20 ans);

Attendu que le programme Nouveaux Horizons de 2023 permet l'achat de matériel pour la cuisine et que cela répond à ses objectifs;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Steeve Raby, de donner le mandat à la direction générale de procéder à l'achat d'une nouvelle cuisinière pour un montant maximal de 2 500 \$ (incluant la partie non remboursée de la taxe provinciale). Il est spécifié par la résolution que ce montant inclus l'achat de 5 tablettes SAMSUNG prêtes à l'utilisation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

##### **2024-03-20 RÉOLUTION- MODIFICATION DG – REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC**

Attendu que le poste de directeur général est assumé par M. Yves Bernard depuis août 2023;

Attendu qu'il est rattaché à ce poste des responsabilités financières et administratives;

Attendu que les informations concernant la gestion de la municipalité doivent être à jour pour tous les organismes gouvernementaux;

Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu de désigner le directeur général comme l'unique membre de la direction pouvant être inscrit et reconnu par le Registraire des entreprises du Québec.

##### **2024-03-21 RÉOLUTION PARTICIPATION AU 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ST-PAUL.**

Attendu que l'école secondaire de St-Paul fête son 50<sup>e</sup> anniversaire cette année;

Attendu qu'une bonne partie de la population de Ste-Euphémie a fréquenté cette institution scolaire;

Attendu que la direction de l'Établissement a demandé une participation de la municipalité sur le plan financier et en représentation;



Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Styves Laprise, et résolu de fournir une contribution financière de 300 \$ à l'événement du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement. IL est également convenu qu'un membre de la direction générale ainsi qu'un membre du conseil (Steeve Raby) seront présents à l'événement du samedi 18 mai 2024.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#### **2024-03-22 : DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE GALA MERITAS 2023**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux appuyé par Éric Talbot et résolu d'octroyer quatre (4) bourses de 50 \$ à décerner à des jeunes de Sainte-Euphémie lors du Gala Méritas 2024 pour souligner leur implication et leur réussite scolaire en lien avec les quatre (4) valeurs de leur projet éducatif : l'engagement, le succès, la sociabilité ou le positivisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Nota bene : M. Steeve Raby s'est abstenu de voter sur cette proposition car son fils Adrien pourrait faire partie des récipiendaires et est éligible à une de ces bourses.*

#### **2024-03-23 RÉOLUTION – APPUI AU PROJET FRR VOLET 3 – PATINOIRE DE ST-PAUL ET ACCESSIBILITÉ AU TERRAIN DE JEUX – NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE**

**ATTENDU QUE** l'enveloppe totale du FRR Volet 3 est de 225 000\$ par pôle municipal ;  
**ATTENDU QU'**après concertation, les élus et directrices générales des municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, St-Paul-de-Montminy et Ste-Apolline-de-Patton ont été unanimes à l'octroi d'une somme de 30 000\$ pour le projet de skate-park à l'École Secondaire St-Paul ;

**ATTENDU QU'**à la suite des différents octrois, une somme de 146 250\$ demeurerait disponible pour des projets intégrant le cadre de gestion du FRR Volet 3 ;

**ATTENDU QUE** lors de la rencontre du 23 janvier 2024, les directions générales présents à la rencontre se sont vues présenter divers projets admissibles dans le cadre du FRR Volet 3 dont ;

- Municipalité de St-Paul Projet de réfection de la patinoire (revu) au nouveau coût total de 218 420\$ souhaitant bénéficier d'un apport financier du FRR V3 majoré à de 56 818,16\$

**ATTENDU QUE** les quatre municipalités du pôle Centre de la MRC de Montmagny doivent s'entendre et être unanimes sur les montants accordés pour ce projet ;

**ATTENDU QUE** les projets doivent être différents d'une municipalité à l'autre et amener une attractivité nouvelle dans les municipalités du pôle Centre de la MRC de Montmagny;

Il est proposé par Styves Laprise appuyé par Jean-Claude Giroux et résolu que le conseil des élus de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, adopte la résolution à l'effet que le consensus sur le projet de patinoire à St-Paul ci-haut est unanime et permet aux promoteurs de déposer les projets au comité de gestion *Signature Innovation en santé durable*.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#### **2024-03-24 RÉOLUTION DEMANDANT À LA DIRECTION DE LA CAISSE DE BELLECHASSE D'ANNULER LA DÉCISION CONCERNANT LA FERMETURE DU GUICHET AUTOMATIQUE DANS LA MUNICIPALITÉ ST-CAJETAN D'ARMAGH**



Attendu que la Caisse Desjardins est l'une des dernières institutions financières à offrir des services dans les petites municipalités dans les régions de Bellechasse et Montmagny;

Attendu que l'accès à un guichet automatique est devenu un outil important et indispensable dans la gestion des finances personnelles des citoyens/ennes depuis leur mise en place;

Attendu que la décision de fermeture a un impact sur les citoyens/ennes de la municipalité de Ste-Euphémie;

Attendu que l'essence même du mouvement DESJARDINS est le support et l'engagement auprès des collectivités locales afin de soutenir le milieu dans ses différents projets;

Attendu que la fermeture rapide du guichet DESJARDINS dans la municipalité d'Armagh va à l'encontre des principes fondateurs du mouvement DESJARDINS

Il est proposé par Styves Laprise et appuyé par Éric Talbot et résolu ce qui suit :

De faire connaître à la direction de la Caisse Desjardins de Bellechasse le désaccord de la municipalité de Ste-Euphémie concernant la décision de fermer le guichet automatique situé dans la municipalité d'Armagh;

De demander à la Caisse Desjardins de Bellechasse d'annuler cette décision et de remettre le service de guichet automatique rapidement en fonction;

D'informer le président des Caisses Desjardins de la situation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#### **2023-03-25 RÉOLUTION POUR DEMANDE DE PLANS D'ARBRES -AF2R**

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Styves Laprise, et résolu de demander à la direction générale de procéder à la commande d'arbres pour la fête de la Terre le 1<sup>er</sup> juin 2024. Il est laissé à sa discrétion le nombre à commander et le tout se fera selon les disponibilités.

Adopté à l'unanimité

#### **16. VARIA**

##### **a) Résilience communautaire – Venue de Mme Claire Ouellet**

Les membres du conseil sont informés de la venue de Mme Claire Ouellet, intervenante dans le domaine de la santé, pour participer à une discussion avec les élus concernant la résilience communautaire. Une date sera fixée lors de la semaine prochaine (semaine du 18 mars).

#### **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **2024-03-26 : RÉOLUTION DE LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé Styves Laprise, appuyé par Steeve Raby, et résolu de demander à M. le maire de lever la séance.



La séance est levée à 20h40.



---

Gilles Giroux, Maire

\*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



---

Yves Bernard, directeur général/greffier-trésorier

Je, Yves Bernard, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 4 mars 2024.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 8 avril 2024.